

Organisation des urgences psychiatriques dans l'Oise

Réunion du GEMSTO – 23 octobre 2012 – CPAM de Creil

The background of the slide is a collage. The top half is split into a purple left side and a pink right side. The bottom half is split into a green left side and a yellow right side. On the green side, there is a close-up of a stack of papers. On the yellow side, there is a close-up of a round analog clock with a white face and black numbers, showing the time as approximately 10:10.

Mme le Dr. Véronique IDASIAK-PIRIOU
Médecin-Chef de pôle
Unité Accueil Urgences



Ce schéma d'organisation tient compte :

- de l'évolution de la psychiatrie ces dernières années
- de la situation du patient dans le tissu social
- des débats actuels au sujet de l'organisation des soins Psychiatriques
- de la santé en général en France
- des contingences économiques et sociales
- de la démographie médicale incontournable, et
- du schéma d'organisation en territoire de santé



L'urgence psychiatrique dans le département de l'Oise est prise en charge actuellement par le Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise (C.H.I.), et s'organise en fonction du découpage géographique des secteurs de l'Oise.

Nous pouvons décrire un niveau d'intervention sectoriel et un niveau d'intervention intersectoriel.

L'articulation de ces deux niveaux permet de décrire une urgence pré-hospitalière et une urgence hospitalière, ainsi qu'une organisation sectorielle et un système de recours par l'U.A.U. assurant la permanence 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Urgence pré-hospitalière

A- Au niveau des C.M.P.

L'urgence pré-hospitalière s'effectue au niveau des C.M.P., le plus souvent pour des patients connus et en fonction des plages d'ouverture de ces derniers, permettant après évaluation des demandes, des consultations urgentes ou des visites à domicile.



Urgence pré-hospitalière

B- Une régulation téléphonique



La permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 assurée par l'Unité Accueil Urgences, prend le relais des C.M.P. lors de la fermeture, mais également celui des psychiatres privés installés dans l'Oise qui, en cas d'absence, renvoient pour une urgence sur le numéro de téléphone de l'U.A.U. Cette permanence assure une régulation des demandes, parfois en articulation avec le S.A.M.U. de l'Oise.

Cette permanence téléphonique assure également une réponse :

- Aux demandes des patients et des familles,
- Aux demandes des généralistes que ce soit pour un conseil, une consultation urgente, où l'organisation de soins sous contrainte ou non,
- Aux demandes des institutions, maisons de retraite, foyers, police, gendarmeries...
- À la gestion et à l'organisation des soins sous contrainte avec les mairies, les préfectures, l'A.R.S.,...
- À l'organisation des Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'Etat (S.P.D.R.E.)



Urgence hospitalière

A- Sur les urgences des S.A.U.

Sur les urgences des S.A.U. (Beauvais-Compiègne-Creil), une présence infirmière quotidienne 7 jours sur 7 de 8:00 à 21:00 et d'un psychiatre de l'Unité Accueil Urgences 5 jours sur 7.

Sur les urgences de Compiègne, la présence infirmière est identique, par contre la permanence médicale s'articule à partir du C.M.P. de Compiègne. En dehors de cette présence, le recours est assuré par l'U.A.U., en lien avec les urgentistes des S.A.U., sauf pour Compiègne où la garde spécifique assurée par les psychiatres du C.H.I. pour le Centre Henri Theillou assure également une réponse sur place aux urgentistes adultes et enfants de Compiègne.

Pour les week-ends et jours fériés, une garde spécifique assure une permanence sur les urgences de Beauvais et Creil. Pour Compiègne, la garde du Centre Henri Theillou assure une réponse aux urgentistes de Compiègne.



Urgence hospitalière

B- Sur les urgences des U.P.A.T.O.U.

Ces urgences sont en lien, au sein de leur territoire, avec le S.A.U. pour le M.C.O.

Pour notre discipline, nous avons conservé des conventions avec les divers Centres Médicaux-Psychologiques (C.M.P.).

En cas de difficultés conjoncturelles, la consultation est organisée sur l'Unité Accueil Urgences du C.H.I. de Clermont ou sur les urgences de Compiègne pour le secteur de Noyon, permettant un avis diagnostic et une orientation dans la journée suivant la demande.



Urgence hospitalière

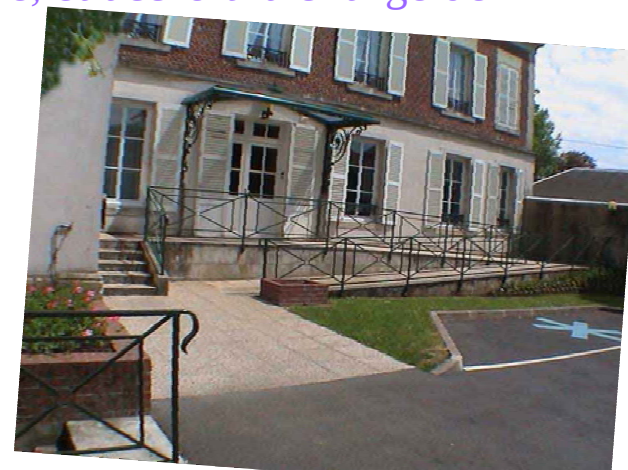
C- Sur l'Unité Accueil Urgences

Il existe une possibilité de consultations urgentes 24 heures sur 24 et 365 jours par an, associées à une permanence téléphonique décrite précédemment.

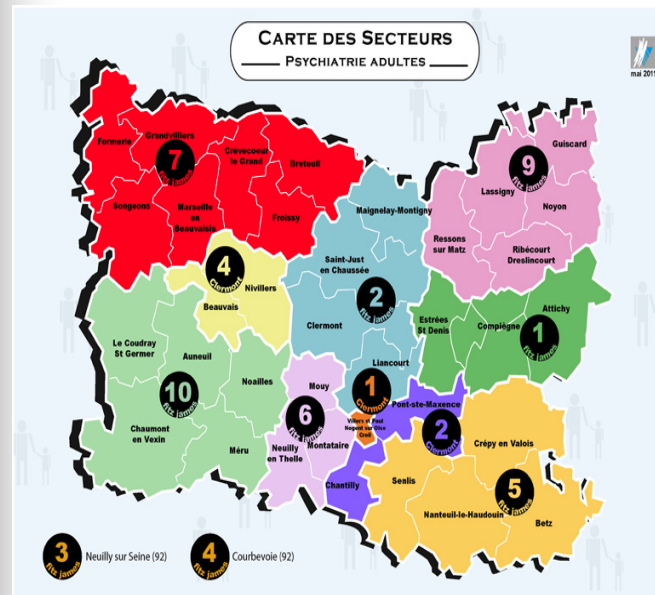
Ces consultations aboutissent ou non à des hospitalisations.

En cas d'absence d'hospitalisation, un relais est organisé avec le C.M.P. (Centre Médico-Psychologique en lien avec le domicile du patient), le médecin généraliste...

Les relais parfois tardifs des C.M.P. nous amènent à revoir les patients à plusieurs reprises, dans le cadre d'un suivi, ce qui embolise notre unité en raison de son architecture, et accroît la charge de travail déjà très importante.

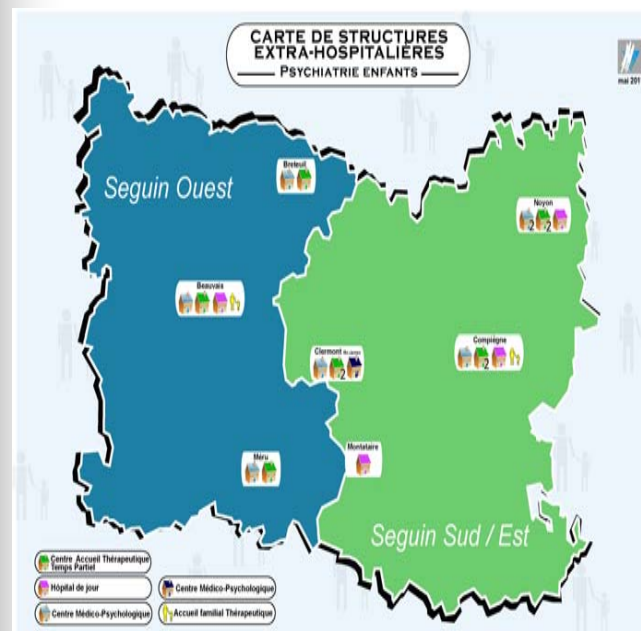


Carte des secteurs



Les cartes des secteurs présentent le découpage de l'Oise en différentes zones correspondantes aux trois sites d'hospitalisation:

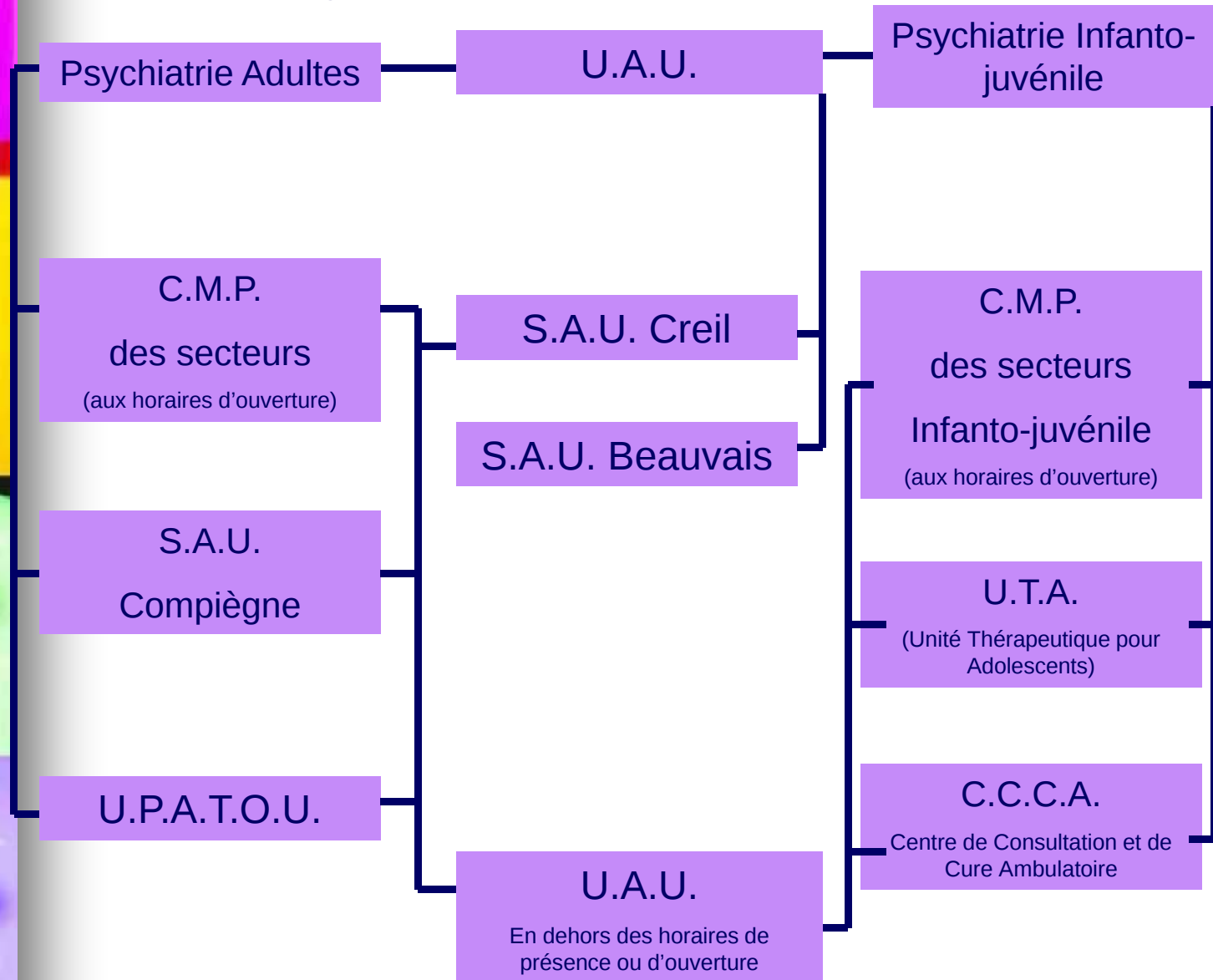
- le site de Clermont
- le site de Fitz-James et,
- pour les secteurs de Fitz-James 1 et Fitz-James 9 le C.P.H.T. de Compiègne.



Carte des C.M.P.



Schéma d'organisation des urgences psychiatriques dans l'Oise



Annuaire des urgences

U.A.U. Clermont	25 rue des Finets 60607 CLERMONT	Tél. : 03.44.77.51.42
S.A.U. Compiègne	24 rue du Fond Pernant 60200 COMPIEGNE	Tél. : 03.44.23.63.91

Annuaire des C.M.P.

CLERMONT 1

C.M.P. - 2 Rue Victor Hugo 60100 CREIL - Tél : 03 44 55 20 34

CLERMONT 2

C.M.P. - 5 Rue d'Halatte 60700 PONT STE MAXENCE - Tél : 03 44 72 53 80

C.M.P. - 32 Avenue Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY - Tél : 03 44 58 04 09

CLERMONT 4

C.M.P. - 26 Rue du Pont d'Arcole 60000 BEAUVAIS - Tél : 03 44 02 53 85

FITZ-JAMES 1

C.M.P. - 12 Rue St Germain 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 20 15 89

FITZ-JAMES 2

C.M.P. - 1 bis Ruelle du Paradis 60140 LIANCOURT - Tél : 03 44 73 00 31

C.M.P. - 38 Rue Frédéric Raboisson 60600 CLERMONT - Tél : 03 44 78 24 87

C.M.P. - 16 Rue Aristide Briand 60130 ST JUST EN CHAUSSÉE - Tél : 03 44 78 72 93

FITZ-JAMES 3

C.M.P. - 40 Rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE - Tél : 01 55 24 22 90

FITZ-JAMES 4

C.M.P. - 1 Avenue Jeanne 92600 ASNIÈRES - Tél : 01 47 90 60 99

FITZ-JAMES 5

C.M.P. - 26 Avenue de Senlis 60800 CRÉPY EN VALOIS - Tél : 03 44 87 13 61

C.M.P. - 7 Avenue Foch 60300 SENLIS - Tél : 03 44 53 50 90

FITZ-JAMES 6

C.M.P. - 1 Rue Robert Trin 60160 MONTATAIRE - Tél : 03 44 24 74 40

C.M.P. - 142 Place Carnot 60230 CHAMBLY - Tél : 01 30 28 83 12

FITZ-JAMES 7

C.M.P. - 28 Rue de la République 60120 BRETEUIL - Tél : 03 44 80 05 60

C.M.P. - 9 Place Barbier 60210 GRANDVILLIERS - Tél : 03 44 46 51 51

Annuaire des C.M.P.

FITZ-JAMES 9

C.M.P. - Centre Hospitalier de Noyon - Boulevard Alsace Lorraine 60400 NOYON
Tél : 03 44 44 18 76

FITZ-JAMES 10

C.M.P. - 1 Rue Henri Barbusse B.P. 40121 60111 MÉRUCEDEX - Tél : 03 44 22 41 30
9h – 17h
C.M.P. - 34 Rue Pierre Budin 60240 CHAUMONT EN VEXIN - Tél : 03 44 49 01 82

SEGUIN EST

C.M.P. - 15 Avenue Gambetta 60600 CLERMONT DE L'OISE - Tél : 03 44 78 00 56
C.M.P. - 23 Boulevard Sarrazin 60400 NOYON - Tél : 03 44 44 26 00
C.M.P. ENFANT - 114 Rue de Paris 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 83 11 9h – 17h
C.M.P. ADOLESCENT - 114 Rue de Paris 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 97 51 29
U.T.A. - 2 Ruelle Hannonet 60400 NOYON - Tél : 03 44 44 04 63

SEGUIN OUEST

C.M.P. - 2 Avenue du 8 mai 1945 60000 BEAUVAIS - Tél : 03 44 45 31 11
C.M.P. - 77 Rue Louis Bloquet 60110 MÉRUCEDEX - Tél : 03 44 52 00 56
C.M.P. - 67 Rue de Paris 60120 BRETEUIL - Tél : 03 44 80 84 38

LA NOUVELLE FORGE

C.C.C.A de CREIL Pauline Kergomard
24 Avenue de la Rainette 60100 CREIL - Tél : 03 44 25 25 56
C.C.C.A de GOUVIEUX
33 Rue Blanche 60270 GOUVIEUX - Tél : 03 44 62 65 00
C.C.C.A de CREPY en VALOIS
16 bis Rue A.CARDIN 60800 CREPY en VALOIS - Tél : 03 44 59 14 67
C.C.C.A de SENLIS Henri WALLON
15 Avenue de BEAUVAL 60300 SENLIS - Tél : 03 44 53 67 05

C.U.M.P.



Glossaire

A.R.S. : Agence Régionale de Santé

C.C.C.A. : Centre de Consultation et de Cure Ambulatoire

C.H.I. : Centre Hospitalier Interdépartemental

C.M.P. : Centre Médico-Psychologique

C.P.H.T. : Centre Psychothérapique Henri Theillou

M.C.O. : Médecine Chirurgie Obstétrique

S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale Urgente

S.A.U. : Service d'Accueil des Urgences

S.P.D.R.E. : Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'Etat

S.P.D.T. : Soins Psychiatriques à la Demande d'un Tiers

S.P.L. : Soins Psychiatriques Libres

S.P.P.I. : Soins Psychiatriques en cas de Péril Imminent

U.A.U. : Unité d'Accueil et d'Urgences

U.F.M. : Unité Fonctionnelle Mobile

U.P.A.T.O.U. : Unité de Proximité, d'Accueil, de Traitement et d'Orientation des Urgences

U.T.A. : Unité Thérapeutique pour Adolescent